POLITIQUE 311 Page 1 de 1

ANNEXE C

Entente sur l'utilisation appropriée des ordinateurs

Je comprends que l'utilisation du réseau et du matériel informatiques de l'école, du courrier électronique et des services du Web par l'entremise de l'école est un privilège et non un droit. Par conséquent, je respecterai les règles suivantes :

- a) Je m'engage à respecter la politique 311 <u>Utilisation des technologies de l'information et des communications</u> du ministère de l'Éducation (http://www.gnb.ca/0000/pol/f/311F.pdf).
- b) Je ne propagerai pas intentionnellement de virus informatiques et je n'accèderai pas, ni apporterai de changements, à des systèmes ou fichiers qui ne m'appartiennent pas (piratage informatique), puisqu'il s'agit d'activités illégales.
- c) Je ne créerai pas, ni lirai, ni stockerai, ni imprimerai et ni enverrai de messages obscènes ou de menaces, ou tout autre contenu susceptibles d'humilier ou d'offenser les autres.
- d) Je n'utiliserai pas de comptes de courrier électronique gratuits ou anonymes (tel que Hotmail) par l'entremise du réseau ou du matériel informatiques de l'école.
- e) Je ne téléchargerai pas de jeux, de gros fichiers ou des photos et je n'utiliserai pas de forums de discussion sans autorisation préalable.
- f) Je n'enverrai pas de pourriel.
- g) Je ne divulguerai pas de renseignements sur moi ou d'autres personnes (mot de passe, nom, adresse, numéro de téléphone, âge, sexe ou photo).
- h) Je sais que si je ne respecte pas ces règles je pourrais perdre mes privilèges d'utilisation de l'ordinateur ou faire l'objet d'autres mesures disciplinaires.

Nom de l'élève (en lettres moulées) : _	
Signature de l'élève :	Date :

J'ai lu et compris les règles ci-dessus.

J'accepte la responsabilité des actions de mon enfant quand il ou elle utilise le réseau et le matériel informatiques de l'école. Je sais que l'accès de mon enfant au réseau et au matériel informatiques de l'école peut être refusé ou annulé s'il ou elle ne se conforme pas à la présente entente.

Je ne tiendrai pas le district scolaire ou le gouvernement du Nouveau-Brunswick responsable des documents auxquels mon enfant aura accès lors de l'utilisation du réseau informatique, de la connexion Internet et des technologies de l'information et des communications (TIC) de l'école, compte tenu que le personnel de l'école a pris des mesures raisonnables en vue de surveiller l'utilisation des élèves des TIC.

Signature du parent / tuteur :		Date :
Réservé au bureau Nom de l'utilisateur :	Į.	Mot de passe :
		<u> </u>